

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL

LFIML

2025-2030



L'IML, UNE FORCE !

PREAMBULE

Ce projet d'établissement a été élaboré pour une durée de 3 à 5 ans. Il s'inscrit dans un cadre réglementaire, article L401-1 du code de l'éducation, modifié par la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 - art.38.

Il tient compte de la politique définie par le Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et des priorités de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), ainsi que du programme national et du Baccalauréat international.

Nous avons mis en place un groupe de travail réunissant notamment des enseignants du premier et du second degré. À partir du diagnostic établi au cours de l'année scolaire, enrichi par un atelier de réflexion organisé en fin d'année puis consolidé lors d'un atelier tenu à la rentrée 2025, et auquel l'ensemble de la communauté scolaire a été associé, une réflexion collective approfondie a été menée. Cette démarche participative a permis d'identifier et de structurer cinq axes stratégiques forts, constituant le socle du projet d'établissement :

- 1. Favoriser la réussite scolaire et promouvoir une pédagogie innovante**
- 2. Développer le multilinguisme et renforcer l'ouverture internationale**
- 3. Valoriser les arts, la culture, le patrimoine et le sport**
- 4. Initier à la vie citoyenne, accompagner à l'orientation et veiller au bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire.**
- 5. Intégrer l'intelligence artificielle comme levier éducatif et pédagogique**

Chacun de ces axes est décliné en sous-objectifs. Les fiches actions ont permis de décliner ces axes forts en objectifs opérationnels. Le projet d'établissement fera l'objet d'une évaluation annuelle qui sera présentée au conseil d'établissement en fin d'année scolaire.

L'élève IMLéen, au cœur du projet d'établissement

L'élève IMLéen se distingue par un profil équilibré, alliant rigueur intellectuelle, ouverture d'esprit et sens des responsabilités. Formé dans un cadre éducatif structurant et bienveillant, il développe des compétences académiques solides, une capacité d'analyse approfondie et une curiosité intellectuelle durable, soutenues par des approches pédagogiques innovantes, interdisciplinaires et intégrant de manière maîtrisée le numérique et l'intelligence artificielle. Attentif aux dimensions artistiques, culturelles et patrimoniales, il affirme sa créativité et sa sensibilité tout en s'inscrivant dans une dynamique de respect et de dialogue interculturel. Accompagné tout au long de son parcours dans la construction



L'IML, UNE FORCE !

de son projet d'orientation, l'élève IMLéen fait preuve d'autonomie, d'esprit critique et d'engagement citoyen, et se prépare à s'insérer avec discernement, éthique et ambition dans l'enseignement supérieur et la société contemporaine.

Les axes du projet d'établissement

AXES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	INDICATEURS
Axe 1 – Réussite scolaire et pédagogie innovante	1.1 Mettre en place des méthodes pédagogiques différenciées (pédagogie active, classes inversées, tutorat) : Le LFIML souhaite inscrire durablement l'enseignement dans une dynamique pédagogique renouvelée, centrée sur l'activité et l'engagement de l'élève. La mise en place de méthodes différenciées — telles que la pédagogie active, les classes inversées et le tutorat — vise à répondre à l'hétérogénéité des profils et à favoriser la réussite de chacun. En diversifiant les approches, en renforçant la coopération entre élèves et en développant leur autonomie, l'établissement ambitionne de créer des environnements d'apprentissage plus inclusifs, stimulants et adaptés aux besoins du XXI^e siècle. Ces dispositifs permettront également de structurer une culture professionnelle commune au sein de la communauté éducative, en cohérence avec les orientations de l'AEFE et la philosophie du LFIML.	Taux de réussite aux examens officiels (Brevet, Bac) supérieur à X %. Unifier les indicateurs par une grille d'évaluation. Instaurer une évaluation au service de l'apprentissage
	FICHE ACTION 1.1.1 – Mise en place de la classe inversée Description : Former les enseignants volontaires à la classe inversée, créer une bibliothèque de capsules vidéo, tester dans plusieurs disciplines. Former des enseignants volontaires aux principes et aux pratiques de la classe inversée.	FICHE ACTION 1.1.1: indicateurs - Nombre d'enseignants formés et engagés dans la démarche de classe inversée. - Nombre de disciplines et de classes concernées par l'expérimentation.



L'IML, UNE FORCE !

	• Accompagner la conception et la mutualisation de capsules vidéo et de ressources pédagogiques numériques. • Expérimenter la classe inversée dans plusieurs disciplines et niveaux. • Favoriser l'autonomie des élèves et leur engagement actif dans les apprentissages. • Différencier les apprentissages et mieux accompagner l'hétérogénéité des élèves. • Renforcer les interactions en classe et recentrer le temps en présentiel sur l'accompagnement, la pratique et l'approfondissement. • Inscrire la démarche dans une dynamique d'innovation pédagogique durable.	• Nombre et qualité des capsules vidéo et ressources produites et mutualisées. • Taux d'utilisation des ressources par les élèves. • Évolution de l'engagement et de l'autonomie des élèves observée en classe. • Impact sur les résultats et la progression des élèves. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves (bilans, enquêtes, analyses de pratiques).
	FICHE ACTION 1.1.2 – Déploiement de la pédagogie active : manipulation, tâtonnement, expérimentation. Description : Ateliers de Co-enseignement, projets collaboratifs, débats, pédagogies par tâches complexes. • Promouvoir des pratiques pédagogiques centrées sur l'activité et l'engagement des élèves (Elève acteur) • Développer le Co-enseignement et la collaboration entre enseignants. • Mettre en œuvre des projets collaboratifs favorisant l'apprentissage par l'action. • Encourager les débats, l'argumentation et l'esprit critique des élèves. • Mobiliser des pédagogies par tâches complexes pour donner du sens aux apprentissages.	FICHE ACTION 1.1.2 : indicateurs • Nombre de classes et de disciplines mettant en œuvre des pratiques de pédagogie active. • Nombre d'ateliers de co-enseignement et de projets collaboratifs réalisés. • Taux d'implication et de participation active des élèves. • Qualité des productions et des réalisations issues des projets.

	• Développer les compétences transversales : coopération, autonomie, responsabilité et communication. • Installer une culture pédagogique innovante et partagée au sein de l'établissement.	• Évolution des compétences transversales observées chez les élèves. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves (bilans, observations, enquêtes).
	FICHE ACTION 1.1.3 – Développement du tutorat entre pairs à valoriser et à étendre à toutes les disciplines et à tous les cycles. Description : Mettre en place un dispositif structuré de tutorat entre élèves visant à renforcer la coopération, la solidarité et l'entraide dans l'établissement. • Mettre en place un dispositif structuré de tutorat entre élèves, encadré par les équipes éducatives. • Favoriser la coopération, l'entraide et la solidarité au sein de l'établissement. • Accompagner les élèves en difficulté par un soutien personnalisé entre pairs. • Valoriser les compétences des élèves tuteurs et renforcer leur sens des responsabilités. • Développer la confiance en soi, l'autonomie et l'engagement des élèves. • Améliorer le climat scolaire et le sentiment d'appartenance à la communauté éducative. • Inscrire le tutorat dans une démarche durable de réussite et d'inclusion.	FICHE ACTION 1.1.3: indicateurs • Nombre de binômes ou groupes de tutorat constitués. • Taux de participation des élèves tuteurs et tutorés. • Régularité des séances de tutorat mises en place. • Évolution des résultats et de l'autonomie des élèves accompagnés. • Impact sur le climat scolaire et les relations entre élèves. • Retours qualitatifs des élèves et des équipes éducatives (bilans, questionnaires, observations).

	1.2 Réduire les écarts de niveaux entre élèves par un accompagnement personnalisé : Ce sous-axe vise à garantir la réussite de tous les élèves en tenant compte de leurs besoins spécifiques, de leurs rythmes d'apprentissage et de leurs fragilités. L'accompagnement personnalisé permettra de proposer des dispositifs ciblés — soutien méthodologique, remédiation disciplinaire, tutorat, consolidation des acquis fondamentaux — afin de réduire les écarts de niveaux et de renforcer la confiance en soi. En mobilisant les équipes pédagogiques et éducatives autour d'un suivi individualisé, le LFIML s'engage à construire des parcours plus équilibrés, plus inclusifs et adaptés à chaque élève.	Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un suivi personnalisé.
	FICHE ACTION 1.2.1 – Ateliers de remédiation ciblée Description : Petits groupes en mathématiques, français, langues ; planning hebdomadaire ; suivi Pronote. • Mettre en place des ateliers de remédiation en petits groupes afin de répondre aux besoins spécifiques des élèves. • Cibler prioritairement les disciplines fondamentales : mathématiques, français et langues vivantes. • Proposer un accompagnement personnalisé fondé sur l'analyse des difficultés identifiées. • Structurer un planning hebdomadaire clair et régulier pour assurer la continuité du suivi. • Assurer un suivi individualisé des élèves via Pronote, en lien avec les enseignants et les familles. • Favoriser la consolidation des acquis, la reprise de confiance et la progression des élèves.	FICHE ACTION 1.2.1: indicateurs • Nombre d'ateliers de remédiation mis en place par discipline. • Taux de participation et d'assiduité des élèves concernés. • Évolution des résultats et des compétences des élèves suivis. • Réduction du nombre de difficultés récurrentes identifiées. • Qualité et régularité du suivi sur Pronote (bilans, observations, retours).

		• Retours qualitatifs des enseignants, des élèves et des familles.
	FICHE ACTION 1.2.2 – Mise en place d’un tutorat par les pairs Description : Élèves de 1ère/Tle tutorant les 2nde ou 3e ; contrat d’engagement ; suivi par la vie scolaire. • Mettre en place un dispositif de tutorat structuré entre élèves de Première / Terminale et élèves de Seconde ou de Troisième. • Favoriser l’entraide, la solidarité et la coopération entre les niveaux. • Accompagner les élèves tutorés dans la consolidation des acquis et l’organisation du travail scolaire. • Valoriser l’engagement et les compétences des élèves tuteurs à travers un contrat d’engagement formalisé. • Développer le sens des responsabilités, l’autonomie et la confiance en soi des élèves tuteurs et tutorés. • Mettre en place une disposition sous le titre de service communautaire pour les élèves de terminale. • Assurer un suivi régulier du dispositif par la vie scolaire, en lien avec les équipes pédagogiques. • Contribuer à l’amélioration des résultats scolaires et du climat scolaire.	FICHE ACTION 1.2.2: indicateurs • Nombre de binômes de tutorat constitués (tuteurs / tutorés). • Taux d’engagement et d’assiduité des élèves impliqués. • Respect et suivi des contrats d’engagement. • Évolution des résultats et de l’autonomie des élèves tutorés. • Impact sur la motivation et la responsabilisation des élèves tuteurs. • Qualité du suivi assuré par la vie scolaire (bilans, observations, retours).

	1.3 Renforcer l'utilisation des outils numériques dans les apprentissages : L'intégration renforcée du numérique dans les apprentissages permet de moderniser les pratiques pédagogiques et d'engager davantage les élèves dans leurs parcours (Primaire, Collège, Lycée). Le LFIML souhaite développer l'usage d'outils numériques variés — plateformes collaboratives, applications interactives, ressources en ligne, intelligence artificielle éducative — afin de favoriser l'autonomie, la créativité et la participation active en classe. Cet objectif implique un accompagnement des enseignants pour s'approprier ces outils et créer des environnements d'apprentissage innovants, sécurisés et adaptés aux exigences du monde contemporain.	Nombre de séquences pédagogiques intégrant le numérique par trimestre.
	FICHE ACTION 1.3.1 – Création de séquences pédagogiques numériques • Description : Utilisation de Quiz en ligne, LearningApps, vidéos explicatives, cartes mentales numériques tout en tenant compte de l'âge des élèves. • Concevoir et déployer des séquences pédagogiques intégrant des outils numériques variés. • Utiliser des quiz en ligne, LearningApps, vidéos explicatives et cartes mentales numériques pour diversifier les supports d'apprentissage. • Favoriser l'interactivité, l'engagement et la motivation des élèves. • Adapter les pratiques pédagogiques à l'hétérogénéité des profils et des rythmes d'apprentissage. • Développer l'autonomie des élèves et leur capacité à s'autoévaluer. • Renforcer les compétences numériques des élèves et des enseignants. • Inscrire le numérique comme levier d'amélioration des apprentissages.	FICHE ACTION 1.3.1: indicateurs • Nombre de séquences pédagogiques numériques conçues et mises en œuvre. • Diversité des outils numériques utilisés dans les séquences. • Taux d'utilisation et de participation des élèves aux activités proposées. • Impact sur l'engagement et la motivation des élèves. • Amélioration des résultats et de la compréhension des notions abordées.

	• Prévoir un laboratoire informatique afin de mettre en pratique les enseignements reçus.	• Retours qualitatifs des enseignants et des élèves (bilans, observations, enquêtes).
	1.4 Favoriser la formation continue des enseignants sur les pratiques innovantes : Le développement professionnel des enseignants constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité des apprentissages. Le LFIML souhaite encourager une formation continue dynamique, centrée sur les pratiques innovantes et les évolutions pédagogiques récentes. Des temps de formation, d'échanges de pratiques et de co-construction permettront aux enseignants d'enrichir leurs compétences, de s'ouvrir à de nouvelles méthodes et de renforcer une culture éducative commune au sein de l'établissement.	Nombre d'heures de formation continue suivies par enseignant et par an.
	FICHE ACTION 1.4.1 – Programme annuel de formation interne Description : Plan de formation par thèmes : différenciation, IA, outils numériques, évaluation positive. • Structurer un programme annuel de formation continue à destination des équipes pédagogiques. • Proposer des formations thématiques ciblées : différenciation pédagogique, intelligence artificielle, outils numériques, évaluation positive. • Accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques et favoriser l'innovation. • Renforcer les compétences professionnelles des enseignants en lien avec les priorités du projet d'établissement.	FICHE ACTION 1.4.1: indicateurs • Nombre de formations organisées par année scolaire. • Taux de participation des enseignants aux différentes sessions. • Diversité des thématiques abordées et adéquation avec les besoins identifiés. • Évolution des pratiques pédagogiques observée en classe.

	• Encourager le partage de pratiques, la mutualisation des ressources et le travail collaboratif. • Assurer une montée en compétences progressive et cohérente des équipes. • Inscrire la formation continue dans une dynamique d'amélioration durable de la qualité des enseignements.	• Niveau de satisfaction des participants (bilans, questionnaires). • Impact perçu sur la qualité des apprentissages et l'accompagnement des élèves.
	FICHE ACTION 1.4.2 – Création d'un "Lab Pédagogique Innovant" Description : Dynamiser la formation continue interne et favoriser l'innovation pédagogique au sein de l'établissement. • Créer un espace dédié à l'expérimentation et à l'innovation pédagogiques au sein de l'établissement. • Favoriser le partage de pratiques, la co-construction de projets et la mutualisation des ressources pédagogiques. • Encourager l'expérimentation de méthodes pédagogiques innovantes (numérique, IA, pédagogies actives). • Soutenir la formation continue interne par des ateliers, des temps d'échanges et des retours d'expériences. • Accompagner les enseignants dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles. • Valoriser les initiatives pédagogiques et diffuser les pratiques efficaces. • Inscrire l'innovation pédagogique dans une dynamique collaborative et durable.	FICHE ACTION 1.4.2: indicateurs • Mise en place effective du Lab pédagogique (espace, organisation, calendrier). • Nombre de projets, ateliers ou expérimentations menés dans le cadre du Lab. • Taux de participation des enseignants aux activités du Lab. • Diversité des thématiques abordées (numérique, IA, différenciation, pédagogies actives). • Production et mutualisation de ressources pédagogiques issues du Lab. • Retours qualitatifs des enseignants (bilans, enquêtes, retours d'expériences).

		• Impact observé sur l'évolution des pratiques pédagogiques au sein de l'établissement.
--	--	---



L'IML, UNE FORCE !

Axe 2. Développer le multilinguisme et renforcer l'ouverture internationale	2.1. Accroître la maîtrise des langues vivantes (anglais, espagnol, arabe, etc.) : Renforcer la maîtrise des langues vivantes constitue un objectif central pour préparer les élèves à évoluer dans un environnement international. Le LFIML souhaite développer des parcours linguistiques ambitieux et progressifs, favorisant l'expression orale, la compréhension, la lecture et l'écriture dans plusieurs langues (anglais, espagnol, arabe). L'accent sera mis sur des pratiques authentiques, des projets culturels, des échanges linguistiques et l'exposition régulière aux langues étrangères, afin de permettre à chaque élève d'acquérir une aisance durable et un haut niveau de compétence.	Pourcentage d'élèves obtenant une certification linguistique chaque année.
	FICHE ACTION 2.1.1 – Ateliers intensifs de langues Description : Ateliers de conversation, clubs de lecture, groupes de pratique oratoire, traductions et journaux numériques. • Renforcer la maîtrise des langues vivantes par une pratique régulière et intensive. • Développer l'aisance à l'oral, la fluidité, la prononciation et la richesse lexicale. • Améliorer la compréhension écrite et orale à travers des supports variés et authentiques. • Favoriser la confiance en soi et la prise de parole en contexte sécurisé et interactif. • Prendre en compte l'hétérogénéité des niveaux par des activités adaptées et différenciées. • Encourager le goût pour les langues et l'ouverture culturelle à travers des rencontres, des correspondances et des échanges d'élèves.	FICHE ACTION 2.1.1: indicateurs • Nombre d'ateliers de langues mis en place par période / par année scolaire. • Taux de participation et d'assiduité des élèves aux ateliers proposés. • Diversité des dispositifs proposés (conversation, lecture, pratique oratoire). • Progression observable des compétences linguistiques, notamment à l'oral. • Amélioration de la confiance et de la prise de parole des élèves.

	• Préparer les élèves aux exigences académiques et aux certifications linguistiques officielles.	• Résultats aux évaluations linguistiques et/ou aux certifications officielles. • Qualité des productions orales et écrites réalisées dans le cadre des ateliers.
	FICHE ACTION 2.1.2 – Journée et Semaine des langues Description : Débats, expositions, dictées multilingues, pièces de théâtre. • Valoriser le plurilinguisme et la diversité linguistique au sein de l'établissement. • Développer les compétences linguistiques des élèves dans des contextes variés et authentiques. • Favoriser l'expression orale et écrite à travers des débats, dictées multilingues et productions créatives. • Renforcer la confiance en soi et l'engagement des élèves par des activités collaboratives et publiques. • Mettre en lumière les dimensions culturelles liées aux langues à travers des expositions et des représentations théâtrales. • Encourager l'ouverture interculturelle et le respect des langues et des cultures. • Contribuer au rayonnement de l'établissement par des projets fédérateurs et visibles.	FICHE ACTION 2.1.2: indicateurs • Nombre d'activités organisées dans le cadre de la Semaine des langues. • Taux de participation des élèves, des enseignants et des classes impliquées. • Diversité des langues représentées à travers les débats, expositions et productions. • Qualité et variété des productions réalisées (affiches, textes, mises en scène, supports numériques). • Niveau d'implication des élèves dans les activités proposées (oral, écrit, artistique). • Visibilité de l'événement au sein de l'établissement (expositions,

		représentations, communication interne). • Retours qualitatifs de la communauté scolaire (élèves, enseignants, parents). • Impact sur la motivation des élèves et sur la valorisation du plurilinguisme.
	2.2 Organiser des échanges scolaires et des partenariats nationaux et internationaux : Le développement d'échanges scolaires et de partenariats internationaux permet d'enrichir le parcours des élèves par une ouverture culturelle et linguistique authentique. L'établissement ambitionne de renforcer sa coopération avec d'autres écoles du réseau AEFE et avec des partenaires étrangers, afin d'organiser des mobilités, des projets communs, des correspondances et des séjours éducatifs. Ces collaborations offriront aux élèves l'occasion de découvrir d'autres systèmes éducatifs, de pratiquer les langues vivantes en contexte réel et d'élargir leur vision du monde.	Nombre de partenariats actifs avec des établissements étrangers.
	FICHE ACTION 2.2.1 – Jumelage avec une école AEFE Description : E-twinning, visioconférences, projets communs. • Développer des partenariats durables avec des établissements du réseau AEFE. • Favoriser les échanges linguistiques, culturels et pédagogiques entre élèves.	FICHE ACTION 2.2.1: indicateurs • Nombre de partenariats de jumelage établis avec des écoles AEFE. • Nombre et régularité des échanges (visioconférences,

	• Renforcer la pratique des langues vivantes à travers des situations de communication authentiques. • Mettre en œuvre des projets collaboratifs à distance (e-Twinning, visioconférences, productions communes). • Développer les compétences numériques, le travail collaboratif et l'ouverture interculturelle. • Donner du sens aux apprentissages par des projets concrets et partagés. • Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau AEFE et le rayonnement de	échanges écrits, productions numériques). • Taux de participation des élèves et des enseignants aux projets communs. • Nombre de projets collaboratifs menés à terme (e-Twinning, travaux interdisciplinaires). • Qualité et diversité des productions réalisées (documents, vidéos, présentations, projets culturels). • Amélioration observée des compétences linguistiques et numériques des élèves.
	FICHE ACTION 2.2.2 – Voyage linguistique annuel Description : Séjour linguistique de 5 à 7 jours dans un pays ciblé selon la langue étudiée (à partir de la CM1). • Renforcer la maîtrise de la langue étudiée par une immersion linguistique et culturelle. • Offrir aux élèves une expérience authentique favorisant la pratique orale en situation réelle. • Développer l'ouverture culturelle et la compréhension des modes de vie du pays d'accueil.	FICHE ACTION 2.2.2: indicateurs • Nombre de voyages linguistiques organisés par année scolaire. • Taux de participation des élèves concernés. • Adéquation du pays de destination avec la langue étudiée. • Nombre et diversité des activités linguistiques et

	• Donner du sens aux apprentissages linguistiques à travers des activités pédagogiques contextualisées. • Favoriser l'autonomie, la responsabilité et la cohésion du groupe. • Enrichir le parcours éducatif et culturel des élèves.	culturelles réalisées durant le séjour. • Amélioration observable de l'aisance à l'oral et de la motivation des élèves. • Qualité des productions ou restitutions pédagogiques post-voyage (comptes rendus, exposés, projets). • Retours qualitatifs des élèves, des familles et des enseignants (bilans, questionnaires de satisfaction).
	2.3 Promouvoir des certifications linguistiques officielles (DELF, IELTS, SAT, etc.) : La valorisation de certifications linguistiques reconnues internationalement constitue un levier essentiel pour attester du niveau de compétence des élèves et renforcer leur mobilité académique et professionnelle. L'établissement entend promouvoir et préparer activement les élèves aux certifications telles que le DELF, ou encore les examens en langues étrangères proposés par les institutions partenaires. Ces démarches offrent un cadre d'évaluation objectif, motivant et aligné sur les standards internationaux, tout en soutenant l'ambition linguistique du LFIML.	Nombre de projets pédagogiques intégrant une ouverture internationale.
	FICHE ACTION 2.3.1 – Sessions DELF, IELTS, SAT, etc. Description : Préparation, inscription, simulation d'examens.	FICHE ACTION 2.3.1: indicateurs



L'IML, UNE FORCE !

	• Mettre en place des sessions de préparation structurées aux certifications linguistiques et académiques internationales. • Accompagner les élèves dans les démarches d'information, d'inscription et de choix des certifications adaptées à leur profil. • Proposer des entraînements réguliers et des simulations d'examens dans des conditions proches des épreuves officielles. • Renforcer les compétences linguistiques, méthodologiques et la gestion du temps des élèves. • Valoriser les parcours linguistiques et académiques des élèves dans une perspective d'orientation et d'enseignement supérieur. • Accroître la confiance des élèves face aux examens standardisés. • Contribuer au rayonnement académique de l'établissement à travers la réussite aux certifications.	• Nombre de sessions de préparation organisées par certification. • Nombre d'élèves inscrits et présentés aux différentes certifications. • Taux de participation et d'assiduité aux séances de préparation. • Résultats obtenus aux certifications (taux de réussite, scores moyens). • Progression des compétences linguistiques et méthodologiques observée. • Taux de satisfaction des élèves et des familles (bilans, enquêtes). • Impact des certifications sur les dossiers d'orientation et d'admission post-bac.
	FICHE ACTION 2.3.2 – Mise en place d'une plateforme d'entraînement Description : Banque d'exercices CECRL par compétences, visant à développer les ressources en ligne : • Mettre en place une plateforme numérique dédiée à l'entraînement linguistique par compétences, en référence au CECRL.	FICHE ACTION 2.3.2: indicateurs • Mise en service effective de la plateforme d'entraînement. • Nombre d'exercices disponibles par niveau et par compétence du CECRL.

	• Proposer une banque d'exercices variés et progressifs couvrant l'ensemble des compétences langagières, • Permettre aux élèves de s'entraîner de manière autonome et personnalisée selon leur niveau. • Favoriser le suivi individualisé des progrès et l'autoévaluation des élèves. • Soutenir la préparation aux certifications linguistiques officielles. • Renforcer la continuité des apprentissages en présentiel et à distance. • Intégrer la plateforme comme outil complémentaire aux pratiques pédagogiques en classe.	• Taux d'inscription et d'utilisation régulière par les élèves. • Progression mesurable des compétences linguistiques des élèves. • Taux d'achèvement des parcours d'entraînement proposés. • Retours qualitatifs des élèves et des enseignants sur l'ergonomie et l'efficacité de la plateforme. • Corrélation entre l'utilisation de la plateforme et les résultats aux évaluations ou certifications. • Préparer aux tests diagnostiques proposés par l'AEFE et aux TALF
	2.4 Intégrer la dimension interculturelle dans les cours : L'intégration de la dimension interculturelle dans les enseignements permet aux élèves de mieux comprendre la diversité des cultures, des perspectives et des modes de pensée qui façonnent le monde contemporain. En valorisant les échanges culturels, les comparaisons internationales, les œuvres artistiques et les pratiques sociales issues de différents pays, les cours deviennent des espaces ouverts sur le monde. Cette approche favorise le respect de l'autre, la	Progression mesurée du niveau CECRL en langues (A2, B1, B2) dans le respect du cadre européen commun de référence pour les langues.

	curiosité intellectuelle et le développement de compétences indispensables pour évoluer dans un environnement globalisé.	
	FICHE ACTION 2.4.1 – Séquences interculturelles en classe Description : Étude d’œuvres du monde, histoires croisées, travaux interdisciplinaires. • Concevoir et mettre en œuvre des séquences pédagogiques valorisant la diversité culturelle et linguistique. • Étudier des œuvres du monde issu de différents contextes culturels, artistiques et historiques. • Favoriser la compréhension des histoires croisées et des interactions entre les cultures. • Développer des travaux interdisciplinaires mobilisant plusieurs disciplines. • Encourager l’ouverture d’esprit, le respect de l’autre et la tolérance. • Développer l’esprit critique et la capacité de mise en perspective des élèves. • Inscrire l’interculturalité au cœur des apprentissages et du vivre-ensemble.	FICHE ACTION 2.4.1: indicateurs • Nombre de séquences interculturelles mises en place par discipline et par niveau. • Diversité des aires culturelles et des œuvres étudiées. • Nombre de projets ou travaux interdisciplinaires réalisés. • Niveau d’implication et de participation des élèves. • Qualité des productions des élèves (écrites, orales, artistiques). • Évolution des compétences interculturelles et citoyennes observées. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves (bilans, observations, enquêtes).
	FICHE ACTION 2.4.2 – Journée des cultures Description : Stands culturels, gastronomie, traditions, arts.	FICHE ACTION 2.4.2: indicateurs • Nombre de stands culturels et de cultures représentées lors de la journée.

	• Organiser une journée dédiée à la valorisation de la diversité culturelle au sein de l'établissement. • Mettre en avant les cultures du monde à travers des stands, des traditions, la gastronomie et les arts. • Favoriser l'ouverture interculturelle, la curiosité et le respect des différences. • Encourager l'implication active des élèves dans la préparation et l'animation des stands. • Développer le sentiment d'appartenance et la cohésion au sein de la communauté scolaire. • Donner une visibilité concrète aux apprentissages interculturels menés en classe. • Inscrire cet événement comme un temps fort fédérateur de la vie de l'établissement.	• Taux de participation des élèves, des enseignants et des autres membres de la communauté scolaire. • Diversité des supports et des activités proposées (gastronomie, arts, traditions, présentations). • Niveau d'implication des élèves dans l'organisation et l'animation. • Qualité des échanges et des interactions observées durant l'événement. • Visibilité et rayonnement de la Journée des cultures au sein de l'établissement. • Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des familles (bilans, enquêtes de satisfaction).
--	---	---

Axe 3. Valoriser les arts, la culture, le patrimoine et le sport	3.1 Développer des ateliers artistiques (musique, théâtre, arts plastiques, danse). Cette orientation vise à renforcer la place des pratiques artistiques au sein de l'établissement à travers la mise en place d'ateliers réguliers en musique, théâtre, arts plastiques et danse. Ces espaces de création permettent aux élèves de s'exprimer librement, de développer leur sensibilité artistique, leur créativité et leur confiance en eux. Ils contribuent à leur épanouissement personnel tout en favorisant l'acquisition de compétences transversales telles que le travail en équipe, l'engagement, la rigueur et la prise de parole, et participent à la valorisation des talents ainsi qu'au rayonnement culturel de l'établissement.	Nombre d'ateliers artistiques organisés par an.
	FICHE ACTION 3.1.1 – Ateliers hebdomadaires encadrés Description : Théâtre, chorale, dessin, danse, photo, cinéma, • Mettre en place des ateliers artistiques hebdomadaires encadrés par des enseignants ou des intervenants qualifiés. • Proposer une diversité de pratiques artistiques : théâtre, chorale, dessin, danse, photographie et cinéma. • Favoriser l'expression personnelle, la créativité et la sensibilité artistique des élèves. • Développer la confiance en soi, l'engagement et la capacité à travailler en groupe. • Valoriser les talents et encourager la participation à des projets collectifs. • Contribuer à l'épanouissement personnel et au bien-être des élèves.	FICHE ACTION 3.1.1: indicateurs • Nombre d'ateliers artistiques proposés par semaine et par discipline. • Taux d'inscription et d'assiduité des élèves aux ateliers. • Diversité des pratiques artistiques effectivement mises en œuvre. • Qualité des productions artistiques réalisées. • Participation des élèves à des restitutions, expositions ou représentations.



L'IML, UNE FORCE !

	Inscrire les pratiques artistiques comme un levier de culture et de réussite scolaire.	Retours qualitatifs des élèves et des encadrants sur les ateliers.
	FICHE ACTION 3.1.2 – Résidences d’artistes Description : Accueil d’artistes pour des ateliers immersifs et organiser un symposium : - Accueillir des artistes en résidence au sein de l’établissement pour mener des ateliers immersifs. - Permettre aux élèves de découvrir des démarches artistiques professionnelles et des processus de création. - Favoriser la rencontre directe entre les élèves et des artistes issus de différents domaines. - Enrichir les pratiques pédagogiques par des apports artistiques et culturels innovants. - Stimuler la créativité, l’expression personnelle et l’engagement des élèves. - Développer l’ouverture culturelle et la sensibilité artistique. - Valoriser les productions issues des résidences à travers des restitutions publiques. FICHE ACTION 3.1.3 – Projets interdisciplinaires - Mettre en places des projets réunissant plusieurs disciplines essentiellement dans le domaine des arts, des langues et des lettres	FICHE ACTION 3.1.2: indicateurs - Nombre de résidences d’artistes organisées par année scolaire. - Diversité des disciplines artistiques représentées. - Nombre d’élèves et de classes impliqués dans les ateliers immersifs. - Qualité et diversité des productions artistiques réalisées. - Organisation de restitutions (expositions, spectacles, projections). - Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des artistes intervenants.

	3.2. Organiser des sorties culturelles régulières (musées, expositions, spectacles). Cette orientation a pour objectif d'ouvrir les élèves sur le monde culturel et patrimonial à travers l'organisation de sorties régulières vers des musées, des expositions et des spectacles. Ces expériences hors les murs permettent de donner du sens aux apprentissages, d'enrichir la culture générale des élèves et de développer leur esprit critique ainsi que leur sens de l'observation. Elles favorisent également la curiosité intellectuelle, l'ouverture d'esprit et l'appropriation du patrimoine artistique et culturel, tout en contribuant à former des élèves sensibles, cultivés et engagés dans la vie culturelle de leur environnement.	Nombre de sorties et visites culturelles réalisées.
	FICHE ACTION 3.2.1 – Programmation culturelle annuelle Description : visiter des Musées, des expositions, assister à des pièces de théâtre, redécouvrir le patrimoine local. • Élaborer une programmation culturelle annuelle cohérente et structurée à destination des élèves. • Organiser des sorties culturelles variées : musées (dont le musée Sursock), expositions, théâtre et patrimoine local. • Favoriser l'accès des élèves aux œuvres artistiques et au patrimoine culturel. • Donner du sens aux apprentissages par des expériences culturelles en lien avec les enseignements. • Développer la curiosité, la sensibilité artistique et l'esprit critique des élèves.	FICHE ACTION 3.2.1: indicateurs • Nombre de sorties culturelles organisées sur l'année scolaire. • Diversité des lieux culturels et des formes artistiques proposés. • Taux de participation des élèves et des classes concernées. • Articulation des sorties avec les programmes disciplinaires. • Qualité des exploitations pédagogiques réalisées en amont ou en aval des sorties.



L'IML, UNE FORCE !

	• Encourager l'ouverture culturelle et la découverte du patrimoine local et régional. • Inscrire la culture comme un levier d'épanouissement et de réussite scolaire.	• Retours qualitatifs des élèves et des enseignants (bilans, observations, productions).
	FICHE ACTION 3.2.2 – Partenariats culturels locaux Description : Collaboration avec fondations, universités, artistes locaux. • Développer des partenariats durables avec des acteurs culturels locaux (fondations, universités, artistes). • Enrichir le parcours culturel des élèves par des collaborations ancrées dans le territoire. • Favoriser la rencontre entre les élèves et les professionnels du monde culturel et artistique. • Soutenir des projets pédagogiques et artistiques en lien avec les programmes d'enseignement. • Valoriser le patrimoine culturel local et renforcer l'ancrage de l'établissement dans son environnement. • Encourager l'ouverture culturelle, la créativité et l'engagement des élèves. • Contribuer au rayonnement culturel de l'établissement.	FICHE ACTION 3.2.2: indicateurs • Nombre de partenariats culturels établis et actifs. • Diversité des partenaires impliqués (fondations, universités, artistes). • Nombre de projets ou d'actions menés dans le cadre des partenariats. • Taux de participation des élèves et des classes concernées. • Qualité des productions ou des activités issues des collaborations. • Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des partenaires.
	3.3 Créer des projets interdisciplinaires autour du patrimoine local et international. Cette démarche a pour finalité de concevoir et de mettre en œuvre des projets croisant plusieurs disciplines autour du patrimoine local et international. Elle	Taux de participation des élèves aux projets artistiques (> 70 %).



L'IML, UNE FORCE !

	permet aux élèves d’explorer les liens entre histoire, arts, langues et sciences humaines, afin de mieux comprendre la diversité des cultures et des héritages du monde. Ces projets encouragent la coopération, l’esprit d’initiative et la démarche de recherche, tout en donnant du sens aux apprentissages et en développant une conscience patrimoniale, citoyenne et interculturelle.	
	FICHE ACTION 3.3.1 – Projet “Mémoire du Liban” Description : Recherche historique, photographie, témoignages, expo finale. • Mettre en œuvre un projet pluridisciplinaire autour de la mémoire et de l’histoire du Liban. • Amener les élèves à conduire des recherches historiques à partir de sources variées (archives, documents, témoignages). • Valoriser la photographie et l’image comme outils de mémoire et de transmission. • Recueillir et exploiter des témoignages pour développer une approche humaine et sensible de l’histoire. • Développer les compétences de recherche, d’analyse critique et de restitution. • Favoriser la transmission intergénérationnelle et la conscience patrimoniale. • Aboutir à une exposition finale valorisant le travail des élèves et ouverte à la communauté scolaire. • Respect du drapeau : levé et hymne tous les lundis matins.	FICHE ACTION 3.3.1 : indicateurs • Nombre d’élèves et de classes impliqués dans le projet. • Diversité des sources exploitées (archives, témoignages, photographies). • Qualité des productions réalisées (travaux écrits, photographiques, supports d’exposition). • Réalisation effective de l’exposition finale. • Niveau d’implication et d’engagement des élèves tout au long du projet. • Articulation du projet avec plusieurs disciplines (histoire, arts, lettres, etc.). • Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des visiteurs de l’exposition.



L'IML, UNE FORCE !

	FICHE ACTION 3.3.2 – Projet “Patrimoines du monde” Description : Travail en HLP, HG, arts plastiques, langues. • Mettre en œuvre un projet interdisciplinaire autour des patrimoines culturels et historiques du monde. • Mobiliser les disciplines HLP, histoire-géographie, arts plastiques et langues vivantes dans une démarche commune. • Amener les élèves à explorer la diversité des patrimoines matériels et immatériels. • Développer la capacité à analyser, comparer et mettre en perspective les cultures et les héritages. • Favoriser l’expression écrite, orale et artistique à travers des productions variées. • Renforcer l’ouverture interculturelle et la compréhension des enjeux patrimoniaux mondiaux. • Valoriser les travaux des élèves à travers des restitutions pédagogiques ou culturelles.	FICHE ACTION 3.3.2: indicateurs • Nombre de classes et de disciplines impliquées dans le projet. • Diversité des patrimoines étudiés (aires géographiques, périodes, formes). • Qualité et diversité des productions des élèves (écrites, orales, artistiques). • Niveau d’implication et de collaboration des élèves. • Articulation effective entre les disciplines mobilisées. • Organisation de temps de restitution (expositions, présentations, productions numériques). • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves.
	3.4 Favoriser la participation des élèves à des concours ou festivals culturels. Cette orientation vise à encourager l’engagement des élèves dans des concours et festivals culturels, à l’échelle locale, nationale ou internationale. Elle a pour objectif de valoriser les talents, la créativité et le travail des élèves, tout en leur offrant des occasions concrètes de se confronter à des exigences artistiques et	Nombre de prix ou distinctions obtenus dans les concours culturels.



L'IML, UNE FORCE !

	culturelles reconnues. La participation à ces événements favorise la motivation, le dépassement de soi et le sens de l'engagement, tout en renforçant l'ouverture culturelle, l'esprit de représentation et le rayonnement de l'établissement à travers les productions et réussites des élèves.	
	FICHE ACTION 3.4.1 – Participation aux concours AEFE Description : Ambassadeurs, poésie, danse, court-métrage, photo et autres concours scientifiques • Encourager la participation des élèves aux concours organisés par le réseau AEFE. • Valoriser les talents artistiques, culturels et créatifs des élèves. • Offrir aux élèves des opportunités de se confronter à des exigences nationales et internationales. • Développer l'engagement, la motivation et le dépassement de soi à travers des projets fédérateurs. • Favoriser le travail de projet, la créativité et l'expression artistique. • Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau AEFE. • Contribuer au rayonnement de l'établissement à l'échelle du réseau.	FICHE ACTION 3.4.1: indicateurs • Nombre de concours AEFE auxquels l'établissement participe. • Nombre d'élèves et de classes engagés dans les concours. • Diversité des domaines représentés (poésie, danse, court-métrage, photo, etc.). • Qualité des productions soumises. • Résultats obtenus et distinctions éventuelles. • Niveau d'implication et d'engagement des élèves. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves sur l'expérience.
	FICHE ACTION 3.4.2 – Festival culturel annuel du LFIML Description : Scène ouverte, expo, performances, jury extérieur.	FICHE ACTION 3.4.2: indicateurs



L'IML, UNE FORCE !

	• Organiser un festival culturel annuel valorisant les productions artistiques des élèves. • Offrir une scène d'expression et de visibilité aux talents artistiques de l'établissement. • Favoriser la créativité, l'engagement et le travail de projet des élèves. • Mettre en valeur la diversité des pratiques artistiques : scène ouverte, expositions, performances. • Associer des intervenants et un jury extérieur afin de renforcer l'exigence et la reconnaissance des productions. • Renforcer la cohésion de la communauté scolaire autour d'un événement fédérateur. • Contribuer au rayonnement culturel de l'établissement.	• Organisation effective du festival (programmation, calendrier, jury). • Nombre d'élèves et de classes participants. • Diversité des disciplines artistiques représentées. • Qualité des productions et des performances présentées. • Participation d'un jury extérieur et retours formulés. • Fréquentation de l'événement par la communauté scolaire. • Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des partenaires.
	3.5. Déployer SSS (Section Sportive Scolaire) – Année scolaire 2026-2027 La Section Sportive Scolaire (SSS) a pour vocation de permettre aux élèves de développer leurs compétences sportives tout en poursuivant un parcours scolaire exigeant et équilibré. Ce dispositif favorise l'épanouissement personnel, le goût de l'effort, la discipline, l'esprit d'équipe et le respect des valeurs citoyennes. Grâce à un aménagement adapté des emplois du temps, les élèves bénéficient d'un encadrement de qualité leur permettant de concilier réussite scolaire et pratique sportive régulière. La SSS contribue également à renforcer l'attractivité de l'établissement et à promouvoir une culture de l'excellence et du bien-être.	Ouverture pérenne de la section sportive scolaire et attractivité mesurée par le nombre d'élèves inscrits, leur maintien sur le cycle lycée et la poursuite d'études dans les filières sport, santé ou éducation.



L'IML, UNE FORCE !

	FICHE-ACTION 3.5.1. Mise en place d'une Section Sportive Scolaire (SSS) Description : Développer une offre sportive structurée permettant aux élèves de concilier réussite scolaire et pratique sportive régulière et découvrir les talents. • Étude de faisabilité et validation institutionnelle de l'ouverture de la Section Sportive Scolaire. FICHE-ACTION 3.5.2. Organisation structurelle de la Section Sportive Scolaire (SSS) • Identification et formation des enseignants porteurs du projet. • Élaboration des progressions pédagogiques et des modalités d'évaluation. • Information et orientation des élèves et des familles. • Articulation avec les disciplines scientifiques, les SES et l'orientation post-bac.	FICHE-ACTION 3.5.1: indicateurs • Ouverture effective de la Section Sportive Scolaire. • Nombre d'élèves inscrits en SSS. • Taux de maintien des élèves sur le cycle. • Résultats aux évaluations et au baccalauréat. • Poursuites d'études dans les filières sport, santé ou éducation.
	3.6. Renforcer et structurer l'IML Sport Club par des partenariats locaux et internationaux	Augmentation durable du nombre d'élèves engagés dans l'IML Sport Club, diversification des disciplines proposées et formalisation de



L'IML, UNE FORCE !

	Dynamiser l'IML Sport Club en diversifiant les disciplines proposées, en renforçant son organisation et en développant des partenariats sportifs locaux, nationaux et internationaux. Ce sous-axe vise à promouvoir l'engagement des élèves, l'esprit d'équipe, le fair-play et l'ouverture culturelle à travers des rencontres inter-établissements, des tournois, des échanges sportifs et des projets communs avec des institutions partenaires.	partenariats sportifs locaux et internationaux.
	FICHE-ACTION 3.6.1 : Développement de l'IML Sport Club et ouverture aux partenariats Description : Renforcer et structurer l'IML Sport Club afin d'en faire un pôle fédérateur favorisant la pratique sportive régulière, l'esprit d'équipe et l'ouverture locale et internationale. • Diversification des disciplines sportives proposées au sein du club. • Structuration du fonctionnement (planning, encadrement, règlement). • Mise en place de partenariats avec des clubs, fédérations et établissements scolaires. • Organisation de tournois, rencontres sportives et échanges inter-établissements. • Valorisation de l'engagement sportif des élèves. FICHE-ACTION 3.6.2 : Introduire l'enseignement optionnel d'EPS, au cycle lycée dès la rentrée 2026-2027	Fiche action 3.6.1 : indicateurs Fiche action 3.6.2 : • Nombre de disciplines proposées au cycle lycée et au sein de l'IML Sport Club. • Taux de participation et d'assiduité des élèves. • Nombre de partenariats signés (locaux et internationaux), notamment pour l'IML sport club. • Nombre de rencontres et événements sportifs organisés. • Engagement et satisfaction des élèves au cycle lycée tout comme à l'IML sport club
	3.7. Promouvoir le sport-santé par l'augmentation du temps de pratique sportive	Accroissement mesurable du temps de pratique sportive des élèves et amélioration perçue du bien-être,



L'IML, UNE FORCE !

	Offrir aux élèves la possibilité de bénéficier d'un volume horaire renforcé en activités physiques et sportives, dans une logique de sport-santé et de bien-être. Ce sous-axe vise à sensibiliser les élèves à l'importance de l'activité physique régulière, à prévenir la sédentarité et à favoriser l'équilibre physique, mental et émotionnel, en lien avec les enjeux de santé publique et de réussite scolaire.	de l'assiduité et de l'engagement scolaire.
	FICHE-ACTION 3.7.1: Déploiement du dispositif Sport-Santé et augmentation du temps de pratique Description : Offrir aux élèves des heures supplémentaires de pratique sportive afin de promouvoir le sport-santé, le bien-être et la prévention des risques liés à la sédentarité. • Mise en place de créneaux horaires supplémentaires dédiés au sport et à la santé. • Développement d'activités axées sur le bien-être, la prévention et la gestion du stress. • Sensibilisation des élèves aux enjeux de santé physique et mentale. • Collaboration avec les équipes éducatives, médicales et sportives. • Suivi individualisé des élèves volontaires.	FICHE-ACTION 3.7.1: indicateurs • Nombre d'heures supplémentaires de sport proposées. • Taux de participation des élèves. • Amélioration de l'assiduité et de l'engagement scolaire. • Retours positifs des élèves et des familles. • Intégration du sport-santé dans la politique éducative de l'établissement.



L'IML, UNE FORCE !

Axe 4. Initier à la vie citoyenne et éco-citoyenne, accompagner à l'orientation et veiller au bien-être de l'ensemble de la communauté scolaire.	4.1. Mettre en place un dispositif d'écoute et de soutien psychologique. Cette démarche vise à instaurer un cadre attentif et sécurisant au sein de l'établissement grâce à la mise en place d'un dispositif d'écoute et de soutien psychologique accessible à tous. Elle a pour objectif d'accompagner les élèves dans la gestion de leurs difficultés personnelles, émotionnelles ou relationnelles, de prévenir les situations de mal-être et de favoriser l'équilibre affectif. Ce dispositif participe également au renforcement du climat de confiance, du sentiment d'inclusion et du bien-être global de la communauté scolaire, tout en soutenant les équipes éducatives dans leur mission d'accompagnement.	Nombre d'élèves ayant bénéficié d'un accompagnement psychologique.
	FICHE ACTION 4.1.1 – Permanence psychologique hebdomadaire Description : Accès confidentiel, orientation, suivi régulier. • Mettre en place une permanence psychologique hebdomadaire accessible à l'ensemble des élèves. • Garantir un cadre confidentiel, bienveillant et sécurisé pour les temps d'écoute. • Offrir un espace d'expression et de soutien face aux difficultés personnelles, émotionnelles ou relationnelles. • Assurer l'orientation des élèves vers les dispositifs ou professionnels adaptés si nécessaire. • Mettre en place un suivi régulier des situations identifiées, en lien avec les équipes éducatives. • Contribuer à la prévention du mal-être et au renforcement du bien-être des élèves.	FICHE ACTION 4.1.1: indicateurs • Mise en place effective de la permanence psychologique (jours, horaires, modalités). • Nombre de consultations réalisées sur l'année scolaire. • Taux de recours au dispositif par les élèves. • Continuité et régularité des suivis engagés. • Qualité de l'orientation vers des dispositifs internes ou externes. • Retours qualitatifs des élèves et des équipes éducatives (dans le respect de la confidentialité).



L'IML, UNE FORCE !

	Favoriser un climat scolaire serein et sécurisant.	
	FICHE ACTION 4.1.2 – Ateliers « mieux-être » Description : Gestion du stress, sommeil, émotions, respiration. - Mettre en place des ateliers dédiés au bien-être et à l'équilibre personnel des élèves. - Aborder des thématiques essentielles telles que la gestion du stress, le sommeil, la régulation des émotions et la respiration. - Fournir aux élèves des outils concrets pour mieux faire face aux exigences scolaires et personnelles. - Favoriser la connaissance de soi, l'apaisement et la prévention du mal-être. - Développer des compétences psychosociales utiles à la réussite scolaire et à la vie quotidienne. - Compléter le dispositif d'accompagnement psychologique par une approche préventive. - Contribuer à l'instauration d'un climat scolaire serein et bienveillant. - Etendre ces ateliers à l'ensemble du personnel.	FICHE ACTION 4.1.2: indicateurs - Nombre d'ateliers « mieux-être » organisés sur l'année scolaire. - Taux de participation des élèves aux ateliers proposés. - Diversité des thématiques abordées. - Niveau d'implication et d'adhésion des élèves durant les ateliers. - Retours qualitatifs des élèves et des intervenants. - Impact perçu sur le bien-être, la gestion du stress et le climat scolaire.
	4.2. Développer des actions de prévention (santé, harcèlement, sécurité numérique). Cette orientation a pour objectif de structurer et de renforcer les actions de prévention au sein de l'établissement dans les domaines de la santé cohérente avec la labélisation édu santé (AEFE), de la lutte contre le harcèlement et de la sécurité numérique. Elle vise à informer et former les élèves aux enjeux liés au bien-être, au respect d'autrui et à l'usage responsable des outils numériques, afin de prévenir les comportements à risque et les situations de vulnérabilité.	Nombre d'actions de prévention organisées par an.

	Ces actions participent à la construction de comportements citoyens, à la consolidation du climat scolaire et à la promotion d'un environnement éducatif sûr, respectueux et responsable.	
	FICHE ACTION 4.2.1 – Programme d'Edu santé Description : Formations, vidéos, ambassadeurs, simulations, journée nationale. • Mettre en œuvre un programme structuré de pratiques sanitaires. • Sensibiliser les élèves aux pratiques d'hygiène. • Mobiliser des élèves ambassadeurs pour favoriser une culture du respect et de la solidarité à un environnement propre. • Utiliser des supports variés (vidéos, simulations, mises en situation) pour renforcer l'impact des actions. • Inscrire le programme dans les temps forts institutionnels, notamment la journée nationale de la santé et au choix d'autres journées touchants aux maladies dans un objectif de prise de conscience et de prévention.	FICHE ACTION 4.2.1: indicateurs • Nombre d'actions de sensibilisation et de formation mises en place. • Nombre d'élèves et de personnels formés. • Mise en place et implication des élèves ambassadeurs. • Participation aux simulations et aux activités proposées. • Retours qualitatifs des élèves, des personnels et des familles.
	FICHE ACTION 4.2.2 – Prévention aux addictions • Description : Interventions Jeunesse Contre les Drogues(JCD), médecins, ateliers nutrition, sécurité numérique. • • Mettre en place des actions de prévention ciblées autour de la santé, des conduites à risque et des addictions (EVAR.EVARs) • Sensibiliser les élèves aux effets des substances addictives et aux comportements à risque.	FICHE ACTION 4.2.2: indicateurs Nombre d'interventions et d'ateliers de prévention organisés.



L'IML, UNE FORCE !

	• Organiser des interventions spécialisées (association JCD, professionnels de santé, médecins). • Proposer des ateliers de prévention portant sur la nutrition, l'hygiène de vie et le bien-être. • Aborder les enjeux liés à la sécurité numérique et aux usages responsables des écrans. • Développer l'esprit critique et la capacité de décision responsable des élèves. • Contribuer à la prévention durable et au bien-être global de la communauté scolaire. FICHE ACTION 4.2.3 – Programme anti-harcèlement. • Description : Formations, vidéos, ambassadeurs, simulations, journée nationale. • • Mettre en œuvre un programme structuré de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire. • Sensibiliser les élèves aux différentes formes de harcèlement, y compris le cyber harcèlement. • Former les élèves et les personnels à l'identification, à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement. • Sensibiliser les élèves ambassadeurs pour promouvoir le respect et la solidarité. • Utiliser des supports variés (vidéos, simulations, mises en situation) pour renforcer l'impact des actions.	Diversité des thématiques abordées (addictions, nutrition, sécurité numérique). Taux de participation des élèves aux actions proposées. Implication des intervenants spécialisés et partenaires extérieurs. Évolution des connaissances et des attitudes des élèves observés. Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des partenaires. FICHE ACTION 4.2.3: indicateurs Nombre d'actions de sensibilisation et de formation mises en place. Nombre d'élèves et de personnels formés.
--	--	---

	• Inscrire le programme dans les temps forts institutionnels, notamment la journée nationale de lutte contre le harcèlement. • Contribuer à la prévention des violences et à l'amélioration durable du climat scolaire. • Mettre également en place un service de support psychologique destiné aux personnels enseignants.	Mise en place et implication des élèves ambassadeurs. Participation aux simulations et aux activités proposées. Diminution des situations de harcèlement signalées. Qualité du suivi des situations traitées. Retours qualitatifs des élèves, des personnels et des familles.
	4.3. Améliorer l'accompagnement à l'orientation scolaire et professionnelle. Cette démarche vise à structurer un accompagnement progressif, personnalisé et continu de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves. Elle a pour objectif de les guider dans l'élaboration de leur projet d'avenir en développant leur capacité à se projeter, à analyser les opportunités de formation et à comprendre les exigences des parcours post-bac et des métiers. Cet accompagnement favorise l'autonomie, la prise de décision éclairée et la cohérence des choix, tout en contribuant à la réussite des parcours et à une transition sereine vers l'enseignement supérieur et le monde professionnel.	Taux de satisfaction des élèves et des parents (enquêtes annuelles).



L'IML, UNE FORCE !

	FICHE ACTION 4.3.1 – Forum annuel des métiers Description : Professionnels invités, ateliers CV/lettres, simulations d’entretien. • Organiser un forum annuel dédié à la découverte des métiers et des parcours professionnels. • Favoriser la rencontre directe entre les élèves et des professionnels issus de secteurs variés. • Aider les élèves à mieux comprendre les réalités du monde du travail et les exigences des métiers. • Accompagner les élèves dans la construction de leur projet d’orientation scolaire et professionnelle. • Proposer des ateliers pratiques (rédaction de CV et de lettres de motivation, simulations d’entretien). • Développer les compétences d’expression, de communication et de présentation de soi. • Renforcer le lien entre l’établissement, le monde professionnel et l’enseignement supérieur.	FICHE ACTION 4.3.1: indicateurs • Nombre de professionnels et de secteurs représentés lors du forum. • Nombre d’élèves et de classes participants. • Diversité des ateliers proposés (CV, lettres, entretiens, échanges métiers). • Taux de participation et d’implication des élèves dans les ateliers. • Qualité des productions réalisées par les élèves (CV, lettres, simulations). • Impact du forum sur la clarification des projets d’orientation des élèves. • Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des professionnels invités.
	FICHE ACTION 4.3.2 – Plateforme d’orientation ONISEP Description : Tests d’intérêts, fiches métiers, rencontres régulières.	FICHE ACTION 4.3.2: indicateurs • Mise en place effective et accessibilité de la plateforme ONISEP pour les élèves.



L'IML, UNE FORCE !

	• Mettre à disposition des élèves une plateforme d'orientation fiable et institutionnelle fondée sur les ressources de l'ONISEP. • Accompagner les élèves dans la découverte de leurs centres d'intérêt, aptitudes et motivations à travers des tests dédiés. • Faciliter l'accès à des fiches métiers, parcours de formation et débouchés professionnels actualisés. • Aider les élèves à construire progressivement un projet d'orientation scolaire et professionnelle cohérent. • Organiser des temps d'échange et de rencontres régulières autour de l'orientation. • Favoriser l'autonomie et la prise de décision éclairée des élèves. • Assurer une continuité et une cohérence du parcours d'orientation tout au long de la scolarité.	• Nombre d'élèves utilisant les tests d'intérêts et les outils proposés. • Taux de consultation des fiches métiers et des parcours de formation. • Fréquence des rencontres et des temps d'accompagnement à l'orientation. • Évolution de la clarté et de la maturité des projets d'orientation des élèves. • Retours qualitatifs des élèves, des enseignants et des familles sur l'accompagnement proposé.
	4.4. Favoriser un climat scolaire positif et inclusif. Cette orientation vise à instaurer et maintenir un climat scolaire serein, respectueux et inclusif, favorable aux apprentissages et au bien-être de l'ensemble de la communauté éducative. Elle a pour objectif de promouvoir des relations fondées sur le respect, l'écoute et la coopération, de prévenir les tensions et les comportements inappropriés, et de valoriser la diversité des profils et des parcours. En renforçant le sentiment d'appartenance, la confiance et l'engagement des élèves, cette démarche contribue à créer un environnement sécurisant, équitable et propice à la réussite scolaire et personnelle de chacun.	Pourcentage d'élèves accédant à leur premier vœu post-bac.



L'IML, UNE FORCE !

FICHE ACTION 4.4.1 – Programme “École inclusive” Description : PAP, PAI, ESS, formation AESH, outils d’adaptation. • Mettre en œuvre un programme structuré favorisant l’inclusion scolaire de tous les élèves. • Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers à travers des dispositifs adaptés (PAP, PAI, ESS). • Renforcer la coordination entre les équipes pédagogiques, la vie scolaire, les familles et les partenaires extérieurs. • Former et accompagner les AESH afin d’assurer un suivi cohérent et efficace des élèves concernés. • Mettre à disposition des outils et aménagements pédagogiques favorisant l’accessibilité et la réussite. • Promouvoir une culture inclusive fondée sur l’équité, le respect et la bienveillance.	FICHE ACTION 4.4.1: indicateurs • Nombre d’élèves bénéficiant de dispositifs d’accompagnement (PAP, PAI, ESS). • Qualité et régularité des réunions de suivi et des équipes de suivi de la scolarisation. • Nombre de formations et de temps d’accompagnement proposés aux AESH. • Mise en place effective d’outils et d’aménagements pédagogiques adaptés. • Évolution de la scolarisation et des progrès des élèves accompagnés. • Retours qualitatifs des familles, des enseignants et des AESH.
FICHE ACTION 4.4.2 – Conseil de vie collégienne/lycéenne renforcé Description : Projets élèves, participation active, actions citoyennes. • Renforcer le rôle du Conseil de vie collégienne et lycéenne comme instance de participation et de représentation des élèves. • Encourager l’implication active des élèves dans la vie de l’établissement à travers des projets portés par eux.	FICHE ACTION 4.4.2: indicateurs • Nombre de réunions du Conseil de vie collégienne et lycéenne organisées. • Taux de participation et d’assiduité des élus élèves. • Nombre de projets et d’actions citoyennes portés par les élèves.

- Développer la citoyenneté, le sens des responsabilités et l'engagement collectif.
- Favoriser le dialogue entre les élèves, les équipes éducatives et la direction.
- Accompagner la mise en œuvre d'actions citoyennes, solidaires et culturelles.
- Valoriser la prise d'initiative et la capacité de proposition des élèves.
- Contribuer à un climat scolaire participatif, inclusif et démocratique.

FICHE ACTION 4.4.3 – Salle LFIML - presse spécialisée

- Mise en place d'une salle podcast + chaîne YouTube afin de promouvoir une communication efficace à travers les médias sociaux.

- Niveau d'implication des élèves dans la mise en œuvre des projets.
- Qualité des échanges et du dialogue au sein des instances.
- Impact des actions menées sur le climat scolaire.
- Retours qualitatifs des élèves et des équipes éducatives.



L'IML, UNE FORCE !

Axe 5. Intégrer l'intelligence artificielle comme levier éducatif et pédagogique	5.1. Sensibiliser les élèves et enseignants aux enjeux éthiques et pratiques de l'IA. Cette approche consiste à développer une culture commune de l'intelligence artificielle au sein de l'établissement, en mettant l'accent sur ses usages, ses enjeux et ses responsabilités. Elle vise à permettre aux élèves et aux enseignants de comprendre les principes fondamentaux de l'IA, d'en mesurer les impacts éthiques et pédagogiques, et d'adopter des pratiques éclairées et responsables. Cette démarche favorise ainsi une intégration réfléchie de l'IA dans les apprentissages et les pratiques éducatives, au service de la réussite et de l'esprit critique.	Nombre d'enseignants formés à l'IA chaque année. Mettre en garde les élèves à partir de la 4e sur les dangers d'un usage excessif et incontrôlé de l'IA.
	FICHE ACTION 5.1.1 – Conférences et ateliers IA Description : Intervention d'universitaires, ateliers pratiques, débats éthiques. • Organiser des conférences et ateliers dédiés à l'intelligence artificielle à destination des élèves et des enseignants. • Faire intervenir des universitaires, experts et professionnels afin d'apporter une expertise scientifique et pédagogique. • Permettre la découverte des principes fondamentaux, des usages et des limites de l'IA. • Proposer des ateliers pratiques favorisant l'expérimentation et la compréhension concrète des outils d'IA. • Encourager la réflexion critique à travers des débats éthiques portant sur les enjeux sociétaux, éducatifs et citoyens de l'IA. • Développer une culture numérique et scientifique commune au sein de l'établissement.	FICHE ACTION 5.1.1: indicateurs • Nombre de conférences et d'ateliers IA organisés sur l'année scolaire. • Diversité des intervenants (universitaires, experts, professionnels). • Taux de participation des élèves et des enseignants. • Nombre et nature des ateliers pratiques proposés. • Qualité des échanges et des débats éthiques menés.

	• Accompagner une intégration raisonnée et responsable de l'IA dans les pratiques éducatives.	• Évolution de la compréhension des enjeux de l'IA chez les participants. • Retours qualitatifs des élèves et des enseignants (bilans, enquêtes, productions).
	FICHE ACTION 5.1.2 – Charte IA de l'établissement Description : Bonnes pratiques, limites, confidentialité, plagiat. • Élaborer et adopter une charte encadrant l'usage de l'intelligence artificielle au sein de l'établissement. • Définir des règles claires relatives aux bonnes pratiques, aux limites d'utilisation et au respect de la confidentialité. • Prévenir les usages inappropriés de l'IA, notamment en matière de plagiat et d'intégrité académique. • Sensibiliser les élèves et les personnels aux enjeux éthiques, juridiques et pédagogiques liés à l'IA. • Garantir une utilisation responsable, transparente et conforme aux valeurs éducatives de l'établissement. • Harmoniser les pratiques au sein de la communauté scolaire. • Inscrire l'IA comme un outil au service des apprentissages et non comme une finalité.	FICHE ACTION 5.1.2: indicateurs • Rédaction et validation officielle de la charte IA par l'établissement. • Diffusion effective de la charte auprès des élèves, des enseignants et des familles. • Taux de sensibilisation et d'appropriation des règles par la communauté scolaire. • Intégration de la charte dans les pratiques pédagogiques et les règlements internes. • Diminution des situations de non-respect liées à l'usage de l'IA. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves sur la clarté et l'utilité de la charte.



L'IML, UNE FORCE !

	5.2. Introduire l'utilisation d'outils d'IA (correction automatique, analyse de textes, simulateurs). Cette démarche vise à intégrer de manière encadrée et progressive des outils d'intelligence artificielle au service des apprentissages et des pratiques pédagogiques. Elle a pour objectif de mobiliser des dispositifs tels que la correction automatisée, l'analyse de productions écrites ou les outils de simulation afin de diversifier les méthodes d'enseignement, de mieux accompagner l'hétérogénéité des élèves et de soutenir leur progression. Cette intégration contribue également à développer l'autonomie des élèves, leur capacité d'analyse et leur compréhension des usages numériques, tout en apportant un appui opérationnel aux enseignants dans le suivi et l'évaluation des apprentissages.	Pourcentage de cours intégrant un outil ou projet lié à l'IA. Aménager une salle de TICE
	FICHE ACTION 5.2.1 – Intégration d'IA dans les séquences Description : Outils de correction, analyse de texte, simulations scientifiques. • Intégrer de manière progressive et encadrée des outils d'intelligence artificielle dans les séquences pédagogiques. • Utiliser des outils d'aide à la correction, d'analyse de textes et de simulations scientifiques pour enrichir les apprentissages. • Diversifier les pratiques pédagogiques et proposer des situations d'apprentissage innovantes. • Favoriser la personnalisation des apprentissages et la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves. • Développer l'esprit critique des élèves face aux résultats produits par l'IA. • Renforcer les compétences numériques et méthodologiques des élèves.	FICHE ACTION 5.2.1: indicateurs • Nombre de séquences pédagogiques intégrant des outils d'IA. • Diversité des disciplines concernées par l'intégration de l'IA. • Types d'outils utilisés (correction assistée, analyse de texte, simulations). • Taux d'utilisation des outils d'IA par les élèves en classe ou à distance.

	• Soutenir le travail des enseignants dans le suivi, l'accompagnement et l'évaluation des élèves.	• Impact observé sur l'engagement et la compréhension des élèves. • Qualité des productions et des apprentissages réalisés. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves sur l'usage pédagogique de l'IA.
	FICHE ACTION 5.2.2 – Création de ressources d'entraînement IA Description : Banque d'exercices, générateurs pédagogiques, quiz IA. • Concevoir une banque de ressources d'entraînement pédagogiques assistées par l'intelligence artificielle. • Développer des exercices interactifs, générateurs pédagogiques et quiz IA adaptés aux programmes. • Favoriser l'entraînement autonome et différencié des élèves selon leurs besoins et niveaux. • Renforcer la personnalisation des parcours d'apprentissage et l'autoévaluation. • Soutenir la préparation aux évaluations et consolider les acquis disciplinaires. • Mutualiser les ressources au sein de l'établissement pour une utilisation cohérente et durable. • Garantir un cadre d'usage éthique et pédagogique conforme à la charte IA de l'établissement.	FICHE ACTION 5.2.2: indicateurs • Nombre de ressources d'entraînement IA créées et mises à disposition. • Diversité des disciplines et compétences couvertes par la banque d'exercices. • Taux d'utilisation des ressources par les élèves et les enseignants. • Fréquence et régularité des entraînements réalisés par les élèves. • Impact observé sur la progression et la consolidation des compétences.

		• Qualité et pertinence pédagogique des quiz et générateurs proposés. • Retours qualitatifs des élèves et des enseignants sur l'efficacité des ressources.
	5.3. Développer des projets interdisciplinaires intégrant l'IA (maths, sciences, technologie, économie). L'objectif de cette orientation est de mettre en place des projets interdisciplinaires intégrant l'intelligence artificielle afin de croiser les savoirs en mathématiques, sciences, technologie et économie. Elle vise à permettre aux élèves d'appréhender de manière concrète et cohérente les usages et les enjeux de l'IA, à travers des situations d'apprentissage ancrées dans des problématiques réelles. Ces projets ont pour finalité de développer la démarche scientifique, la capacité d'analyse, le travail collaboratif et l'esprit d'innovation, tout en donnant du sens aux apprentissages et en préparant les élèves aux défis académiques et professionnels de demain.	Nombre de projets interdisciplinaires menés avec l'IA.
	FICHE ACTION 5.3.1 – Projet “IA & Sciences” Description : Analyse de données, modélisation, statistiques. • Mettre en œuvre un projet interdisciplinaire articulant intelligence artificielle et disciplines scientifiques. • Initier les élèves à l'analyse de données, à la modélisation et aux statistiques à travers des situations concrètes. • Comprendre les principes scientifiques et mathématiques sous-jacents aux outils d'IA.	FICHE ACTION 5.3.1: indicateurs • Nombre de classes et de disciplines scientifiques impliquées dans le projet. • Nombre de projets ou d'études de cas menés autour de l'analyse de données et de la modélisation.



L'IML, UNE FORCE !

	• Développer la démarche scientifique, l'esprit critique et la capacité d'interprétation des résultats. • Favoriser le travail collaboratif et la résolution de problèmes complexes. • Donner du sens aux apprentissages scientifiques par des applications réelles et contextualisées. • Préparer les élèves aux enjeux scientifiques et technologiques contemporains.	• Qualité des productions des élèves (rapports, modèles, analyses statistiques). • Niveau d'implication et de collaboration des élèves. • Capacité des élèves à interpréter et à exploiter des données de manière pertinente. • Articulation effective entre IA et contenus scientifiques. • Retours qualitatifs des enseignants et des élèves sur les apprentissages réalisés.
	FICHE ACTION 5.3.2 – Projet “IA & Humanités” Description : Analyse littéraire, débats éthiques, IA génératives. • Mettre en œuvre un projet interdisciplinaire croisant les humanités (lettres, philosophie, histoire, langues) et l'intelligence artificielle. • Utiliser les outils d'IA génératives pour l'analyse littéraire, la production de textes et la réflexion critique. • Développer la capacité des élèves à analyser, comparer et questionner les productions humaines et celles générées par l'IA. • Favoriser les débats éthiques autour de la création, de l'auteur, du sens, de la vérité et de la responsabilité. • Renforcer les compétences argumentatives, interprétatives et réflexives des élèves. • Encourager une utilisation raisonnée, critique et éthique des outils d'IA.	FICHE ACTION 5.3.2: indicateurs • Nombre de classes et de disciplines impliquées dans le projet. • Diversité des activités menées (analyses de textes, productions, débats éthiques). • Qualité des productions écrites, orales ou numériques des élèves. • Niveau de participation et d'engagement des élèves dans les débats et travaux.

	Donner du sens aux apprentissages en humanités à travers des problématiques contemporaines.	- Capacité des élèves à porter un regard critique sur les usages de l'IA générative. - Articulation effective entre humanités et outils d'IA. - Retours qualitatifs des enseignants et des élèves sur les apprentissages et la réflexion développée.
	5.4. Former les enseignants à l'usage des applications pédagogiques de l'IA. L'objectif de cette orientation est de renforcer les compétences professionnelles des enseignants en matière d'usage pédagogique de l'intelligence artificielle. Elle vise à accompagner les équipes dans la découverte, la maîtrise et l'intégration raisonnée des applications d'IA au service des apprentissages, de la différenciation pédagogique et de l'évaluation. Cette formation contribue à sécuriser les pratiques, à harmoniser les usages au sein de l'établissement et à favoriser l'innovation pédagogique, tout en garantissant le respect du cadre éthique et des valeurs éducatives.	Niveau de sensibilisation des élèves (évaluations / questionnaires annuels).
	FICHE ACTION 5.4.1 – Formations internes Description : Modules IA appliquée à l'enseignement : ChatGPT, IA éducatives. - Mettre en place des formations internes dédiées à l'usage pédagogique de l'intelligence artificielle. - Accompagner les enseignants dans la prise en main d'outils d'IA appliqués à l'enseignement (ChatGPT, IA éducatives, assistants pédagogiques).	FICHE ACTION 5.4.1: indicateurs - Nombre de modules de formation IA proposés sur l'année scolaire. - Taux de participation des enseignants aux formations internes.

	• Développer des usages pédagogiques concrets au service de la préparation des cours, de la différenciation et de l'évaluation. • Sensibiliser aux enjeux éthiques, aux limites et aux bonnes pratiques liées à l'utilisation de l'IA en contexte scolaire. • Favoriser l'innovation pédagogique et l'évolution des pratiques professionnelles. • Encourager le partage d'expériences et la mutualisation des ressources entre enseignants. • Inscrire l'IA comme un levier d'amélioration de la qualité des enseignements.	• Diversité des outils et thématiques abordés (ChatGPT, IA éducatives, usages pédagogiques). • Niveau d'appropriation des outils par les enseignants formés. • Mise en œuvre effective d'usages de l'IA dans les pratiques de classe. • Qualité des ressources pédagogiques produites à l'issue des formations. • Retours qualitatifs des enseignants sur l'utilité et l'impact des formations.
	FICHE ACTION 5.4.2 – Création d'un pôle IA pédagogique Description : Groupe de pilotage, veille, création de ressources. • Mettre en place un pôle IA pédagogique chargé de piloter et coordonner les usages de l'intelligence artificielle au sein de l'établissement. • Prévoir une formation destinée aux parents d'élèves sur l'utilisation de Pronote. • Constituer un groupe de pilotage associant enseignants, direction et référents numériques. • Assurer une veille technologique, pédagogique et éthique sur les outils et pratiques liés à l'IA.	FICHE ACTION 5.4.2: indicateurs • Mise en place effective du pôle IA pédagogique et du groupe de pilotage. • Régularité des réunions et des actions de veille menées. • Nombre de ressources pédagogiques IA créées et mutualisées. • Nombre d'enseignants accompagnés par le pôle IA.

	• Concevoir, tester et diffuser des ressources pédagogiques intégrant l'IA. • Accompagner les équipes dans l'appropriation et l'intégration raisonnée de l'IA dans les pratiques de classe. • Garantir la cohérence des usages avec la charte IA de l'établissement. • Inscrire le développement de l'IA pédagogique dans une dynamique structurée, collaborative et durable.	• Niveau d'appropriation des outils d'IA par les équipes pédagogiques. • Cohérence des usages avec les orientations du projet d'établissement et la charte IA. • Retours qualitatifs des enseignants et de la direction sur l'impact du pôle IA.
--	--	--



L'IML, UNE FORCE !



L'IML, UNE FORCE !